

Montréal, le 2 décembre 2019

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Yves Fréchette
Hydro-Québec – Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 2A4

OBJET : Demande d'autorisation du budget des investissements 2020 pour les projets d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le Transporteur) dont le coût individuel est inférieur à 65 millions de dollars (Dossier R-4097-2019)

Maître Fréchette,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre correspondance de ce jour, requérant un délai additionnel pour le dépôt de l'argumentation du Transporteur dans le cadre du dossier mentionné en objet.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accorde au Transporteur un délai additionnel pour le dépôt de son argumentation, **soit jusqu'au 3 décembre 2019 à 12 h.**

Veillez agréer, Maître Fréchette, l'expression de nos sentiments distingués.

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/nl